
Compte-rendu du conseil d'administration

12/01/2021 - Village Sutter - Lyon

Adhérent·e·s présent·e·s :

- Marie-Irma KRAMER
- LE NID DE POULE
- TRANS'VERSALE
- Eleonore GUILLEMAUD
- Vincent LOUBERT
- Lucie LAFAURIE (visio)

8 adhérent·e·s présent·e·s.

Le quorum est atteint.

- LA BAROUFADA (visio)
- Nath BRUERE (visio)

Adhérent·e·s excusé·e·s : SOLSIKKE, BLOFFIQUE,
Enji JULIEN_BINARD, MIX'ARTS

Adhérent non membre du CA : Les quidams

Ordre du jour

- Retour sur séminaire 2020
- Commission 1 % TP
- Étude de faisabilité 1% Travaux Publics et vote sur l'éventualité de payer une partie de l'étude sur le fond associatif
- Chantier Égalité
- Militance et mobilisation de la fédération
- Plateforme Spectacle Vivant
- Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant: journée de l'itinérance
- Calendrier des CA 2021
- Points divers

RETOUR SUR SEMINAIRE 2020

Voir compte-rendu complet du séminaire en pj.

Présentation des outils:

- Fiche contact: précision est donnée que cette fiche ne doit pas être envoyée mais servir de fil conducteur lors d'un rendez-vous avec des partenaires potentiels.
- Time-line: elle a déjà bougé depuis sa réalisation en novembre mais nous servira d'outil pour l'évaluation de la mise en place du dispositif.

Où en est-on de la time-line du 1%:

- Le Livre "Bâisseurs de cités, Tisseurs de liens" est sorti. la Fédération Nationale avait prévu en 2020 avec la Férué (Ile de France) d'organiser un temps forts pour le lancement du livret. Celui-ci ayant été annulé et devant l'impossibilité de rassembler du monde, il est proposé aux fédérations régionales d'organiser un temps si elles le souhaitent.
- La vignette vidéo 1% est en cours de réalisation et devrait être prête pour la fin du mois.

- Le Cahier des charges a été rédigé fin 2019. la Métropole de Lyon nous ayant demandé de le rédiger afin d'envisager un financement.
- Il a été voté par le Bureau, que CO18 représenté par Marc Villarubias serait le prestataire de l'étude-action en raison de son investissement et de sa connaissance du sujet. Ainsi, la sélection du prestataire prévu sur la time-line en juin 2021 est finalement avancé à janvier - nous faisant gagner considérablement du temps.

COMMISSION 1%TP

la Fédération Nationale via la commission de travail 1% TP réfléchit à l'opportunité de changer le nom du dispositif et ce afin de redonner un caractère artistique à son appellation. Si nous pouvons regretter cette réflexion tardive tant la Fédé AURA et d'autres fédérations ont oeuvré à sa promotion sous le nom du 1% TP; nous entendons néanmoins que ce changement peut marquer 1 étape dans la réflexion. Le CA s'accorde sur le fait que ce changement doit s'appuyer sur des éléments concrets d'avancées pour être cohérent. L'étude-action pourrait ainsi nourrir cette réflexion.

Une version 2 de "Bâisseurs de cités, Tisseurs de liens" est au début début de réflexion.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ 1% TRAVAUX PUBLICS

Vignette vidéo 1 % TP

La vignette vidéo du 1 % est en cours de finalisation. Elle est à considérer comme un outil à utiliser avec le livret « Bâisseurs de cités, tisseurs de liens ». En effet, si la vignette présente le dispositif et son historique, elle n'entre pas dans le détail des propositions artistiques possibles – ce que le livret présente.

Cette vignette pourra être utile à CO18 pour sensibiliser les collectivités et acteurs du BTP au dispositif. Bien que cela soit un peu technique au niveau du parcours législatif et administratif (risque de ne pas parler aux acteurs du BTP), elle synthétise le processus jusqu'à la mise en application du dispositif.

Début Etude-Action

Comme évoqué plus haut, en décembre 2020, le Grand Lyon nous a demandé de réaliser un dossier pour envisager un financement de cette étude-action sur les crédits 2020. La métropole a finalement préféré inscrire ce financement au budget 2021 et ce afin, d'avoir le temps de mobiliser les services de l'urbanisme en plus de la culture et de la politique de la ville.

Nous avons fait une demande de subvention à hauteur de 20 000 euros. Nous savons d'ores et déjà, que le financement est bien prévu et inscrit dans le parcours administratif. Il devrait être mis au vote en mars. Nous ne connaissons pas le montant mais pensons raisonnable qu'il se situe entre 15 et 18 000 euros.

D'autre part, des subventions ont été demandées à la DRAC et à la Préfecture sur le Droit commun culture et en politique de la ville.

Enfin, la fédération est forte d'un fond associatif conséquent qui nous permet non seulement d'avoir une réserve confortable mais aussi d'envisager de financer cette étude et de ne pas perdre de temps.

Il est proposé au CA de voter la prise en charge d'une partie de l'étude à hauteur de 20 000 euros – correspondant au devis de CO18 (12 500 euros), aux honoraires des experts (5 000 euros) et aux frais de communication (25 000 euros). Cette somme sera ensuite compensée par la subvention du Grand Lyon.

8 votes pour.

La prise en charge dès janvier de l'étude-action est adoptée à l'unanimité.

CHANTIER ÉGALITÉ

Cette commission, partagée par 4 régions (Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, AURA) est assez active.

Est en cours de finalisation, le comptage 2019 des subventions et programmations. Pour cette nouvelle étude, ont été ajoutés les ratios financiers des subventions perçues.

La commission s'est aussi réunie pour parler des actions. Bien entendu, il est très difficile de mettre des actions en ce moment. Ainsi, la commission se concentrera essentiellement sur la diffusion des chiffres du comptage.

Pour faire suite aux précédentes rencontres, une demande de rdv a été faite à Agnès Saal, Haut Commissaire à l'égalité.

Un travail est aussi menée sur l'axe Formation:

- Accueil et orientation des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles dans le secteur des arts de la rue
- Formation «déconstruire le plafond de verre». Il est envisagé pour celle-ci de la faire inscrire dans les formations finançables par l'AFDAS.

Superstrat

Superstrat et Les Tenaces mettent en place en 2021 une carte blanche autour de la création artistique féminine. La commission Egalité devrait y être associée.

MILITANCE ET MOBILISATION DE LA FÉDÉRATION

Question est posée de comment se positionne les membres du CA quant à la non-organisation d'actions de militance par le fédération.

Réponse est faite que sans initiative individuelle, ces actions ne peuvent exister. Et qu'il est souvent plus simple d'organiser des actions en son nom propre sur son propre territoire.

La fédération doit néanmoins relayer les initiatives construites par ses adhérent.e.s , acteurs et actrices des Arts de la rue en AURA.

PLATEFORME SPECTACLE VIVANT

Constat est fait que ce sont essentiellement des techniciens représentant leur structure (pour majorité: représentants des employeurs) qui sont au sein de la Plateforme. De ce fait, il est très peu question des équipes artistiques.

La CGT-SFA était initialement dans la Plateforme mais malgré des invitations, ne l'a pas rejointe depuis sa reconstitution en 2019.

La Plateforme s'oriente de plus en plus vers un réseau d'employeurs de la culture.

De plus, les gros organismes envoient plusieurs personnes, trustant ainsi la plateforme. Les représentants du théâtre et de la musique classique l'ont noyauté.

La Plateforme n'a aucune structuration ou coordination et chacun prêche pour sa chapelle. La DRAC est très (trop) présente. La Région est revenue dans la boucle. Elle pourrait mettre à disposition une personne dédiée à la rédaction des compte-rendus.

Note pour la Fédé :

- S'intéresser aux syndicats de salariés régionaux
- Retrouver de l'autonomie dans notre lobbying politique tout en restant présent dans la Plateforme.
- Se mobiliser sur les candidats aux élections mais aussi assurer le suivi avec ceux qui sont élus.

AUVERGNE-RHONE-ALPES-SPECTACLE-VIVANT: JOURNÉE DE L'ITINÉRANCE

Le 29 avril à St Marcellin, l'Agence organise une journée « Itinérance et mobilité » .

Ce qui est envisagé:

- plénière d'ouverture «Itinérance, mobilité: quelles relations?»
- atelier : comment s'approprier collectivement un territoire pour y développer un projet?
- atelier : projet itinérant: quelles étapes ?
- atelier : Itinérance et mobilité, pour multiplier les occasions de rencontres et leurs expressions culturelles

Demande était faite initialement d'associer la fédération à la réalisation de cette journée.

Si la thématique intéresse, nous ne sommes pas en capacité de répondre à cette demande ou d'animer le dernier atelier. Néanmoins, Marie-Irma Kramer travaillera avec l'Agence sur le contenu de cet atelier et les potentiels interlocuteurs intéressants (APSOAR, Superstrat, Groupe Tonne, gare à Coulisses, ...)

D'autre part, l'Agence est en renouvellement de sa convention avec la DRAC. Un bilan de la précédente convention est en cours. Ainsi, la fédération suggère que l'Agence soit aussi relai des chantiers et initiatives des réseaux régionaux.

CALENDRIER 2021

CA

- 9 mars
- 3 mai (lors du séminaire)
- 6 juillet
- 14 septembre
- 16 novembre
- 11 janvier: CA

AG

- 1^{er} avril

Séminaire

- 3, 4 et 5 mai

Journées professionnelles

- à caler à l'automne 2021 avec le temps fort du rendu de l'Etude-action 1% Travaux Publics.

POINTS DIVERS

Ouverture à l'EAC Lyon(Ecole d'arts et de culture)ouvre en 2021 d'un module facultatif « Histoire et environnements des Arts de la Rue) de 12 heures.

Marie-Irma va y intervenir.

Le Grand Lyon a mandaté CO18 pour mener une étude des besoins et de faisabilité d'une recyclerie culturelle. Les acteurs culturels sont associés à la premier phase. Vincent Loubert y représente la fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration se clôture à 16h30.

Fait à Lyon, le 12 janvier 2021.

La co-présidente,
Marie Irma Kramer

